



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
SAINT-DENIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Bobigny, le 28 septembre 2021

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**REUNION DU 5<sup>ème</sup> COMITE STRATEGIQUE POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI DEDIE  
AUX JOP 2024**

Hier à la préfecture s'est tenu le 5<sup>ème</sup> Comité stratégique pour l'insertion et l'emploi dédié aux Jeux Olympiques et Paralympique 2024 en Seine-Saint-Denis, sous la présidence du préfet de la Seine-Saint-Denis, Jacques Witkowski, et du président du Conseil départemental Stéphane Troussel, en présence du Délégué interministériel pour les jeux olympiques et paralympiques (DIJOP), Michel Cadot. Étaient également présents à ce Comité le directeur général de Solideo, le directeur général de Paris 2024, le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO), ainsi que de nombreux élus et acteurs de l'emploi du département : présidents d'EPT, maires, élus... représentants les territoires où se dérouleront les épreuves.

**La réunion de ce nouveau Comité stratégique démontre l'engagement commun et coordonné de tous les acteurs des Jeux et de l'emploi autour d'un objectif partagé : que les Jeux soient une opportunité d'emploi pour les habitants de Seine-Saint-Denis, tant dans la construction des infrastructures sportives que dans la gestion de l'évènement.**

Ce 5<sup>ème</sup> Comité stratégique avait pour but de présenter un **bilan du plan d'action lancé le 10 février 2020 par le préfet de la Seine-Saint-Denis et le président du Conseil départemental** (voir encadré) **après 8 mois d'expérimentation.** Ainsi :

- Plus de 10% des heures d'insertion que doivent réaliser les entreprises travaillant sur les chantiers de la Solideo en Seine-Saint-Denis ont été réalisées, alors que la phase construction de chantiers est commencée depuis peu. Ce résultat est en phase avec l'objectif donné par l'État à la Solideo et aux 28 autres maîtres d'ouvrage qui travaillent auprès d'elle.
- **En matière d'emploi, plus de 77% des personnes recrutées dans le cadre de l'offre EMPLOI JOP 93 sont des habitants de Seine-Saint-Denis.** Ce pourcentage est encourageant, et devrait s'intensifier dans les mois à venir alors que les besoins en recrutement des entreprises devraient augmenter de manière significative.

**Les synergies à l'œuvre ainsi que les dispositifs mis en place en place en Seine-Saint-Denis commencent à démontrer leur efficacité.** La dynamique est lancée, et pourra se renforcer encore avec l'engagement des entreprises en faveur de l'emploi des habitants dans des parcours professionnels de qualité.

**Le Comité stratégique pour l'insertion et l'emploi dédié aux JOP de 2024 en Seine-Saint-Denis** a été créé en 2020 par l'État et le Conseil départemental, avec comme objectif de  **fédérer les acteurs départementaux qui travaillent pour l'emploi effectif des habitants de Seine-Saint-Denis dans la préparation et la gestion des Jeux de 2024, tant dans la construction des infrastructures sportives que dans la gestion de l'évènement** : accueil du public, restauration, propreté, marketing, sécurité, logistique...

Autour de la préfecture, du Conseil départemental, des quatre établissements publics territoriaux (Plaine-Commune, Grand-Paris-Grand-Est, Paris-Terre d'Envol et Est-Ensemble) et de Pôle Emploi, se réunissent ainsi chaque trimestre les acteurs du service public de l'emploi et de l'insertion (représentants des missions locales, des acteurs de l'insertion par l'activité économique, des entreprises, des chambres consulaires, académie, CAF, associations, centres de formation ...) pour suivre un **plan d'action en 4 axes lancé le 10 février 2020 par le préfet de la Seine-Saint-Denis et le président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis en présence de nombreuses entreprises** :

1. **Axe « Vers les habitants »** pour repérer les personnes éloignées de l'emploi qui pourraient être intéressées par les emplois olympiques au travers d'un réseau associatif, la production de clips vidéo expliquant les métiers concernés, et l'organisation de job-dating sur le département ;
2. **Axe « Vers les entreprises »** pour les engager dans le recrutement et la formation des séquanodionisiens au travers des activités olympiques, et mettre à leur disposition les acteurs départementaux de l'insertion et de l'emploi pour ce faire ; ainsi que l'appui aux petites entreprises locales et acteurs de l'ESS et de l'insertion pour qu'elles puissent réussir à remporter des marchés olympiques ;
3. **Axe « Mobilisation du service public de l'insertion et de l'emploi »** avec la conception et le déploiement **d'une offre de services EMPLOI JOP 93** destinée aux entreprises attributaires de marchés pour les accompagner dans leurs besoins en recrutement et la mise en œuvre de leurs obligations d'insertion ;
4. **Axe « Développement et innovation »** pour améliorer l'attractivité et le contenu de certains métiers.